



VALL' AIR D'AUTOMNE - 2018

A l'occasion du centenaire de la Commémoration du 11 novembre, 2 événements sont proposés et se dérouleront dans la salle polyvalente :

- une exposition du 14 au 16 novembre;
- un spectacle théâtral présenté **le vendredi 16 novembre à partir de 20h30 « LETTRES ENTRE CHIEN ET LOUP »** de la Compagnie José Manuel Cano Lopez.

**Ce spectacle GRATUIT est ouvert à TOUS !
VENEZ NOMBREUX !**

Touraine Vallée de l'Indre
VALLERES
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LETTRES ENTRE CHIEN ET LOUP

GRATUIT

SALLE POLYVALENTE **20H30**

Projet artistique et culturel de territoire financé par la Région Centre-Val de Loire

« Lettres entre chien et loup » est un émouvant parcours dans la mémoire composé de lettres et de cartes postales de Poilus et de leurs familles entre août 1914 et le 11 novembre 1918... Mais aussi de lettres de soldats allemands à leurs familles. Une lecture jalonnée de bribes de chansons, des articles de presse et des poèmes. Un parcours, à travers quatre années indicibles, traversé par la peur, l'amour, le chagrin, le désespoir, la tendresse, l'incompréhension et la joie...

Fermeture de l'épicerie : une page qui se tourne...

Après plusieurs mois d'incertitude, l'épicerie de Vallères est maintenant fermée. Faute d'une activité suffisante, le commerce ne parvenait pas à générer une exploitation rentable et Mme Parisy a du se résoudre à déposer son bilan. Cette situation est tout à fait regrettable, à bien des égards.

Comme chacun sait, le local appartient à la commune, qui avait pourtant consenti un loyer très raisonnable, et même accepté récemment des allègements ponctuels, mais ceci s'est avéré insuffisant pour rétablir la situation.

Lorsque la procédure en cours sera achevée, nous devons rechercher une nouvelle solution pour développer une activité qui permette aux Vallérois de trouver en centre bourg un point de ravitaillement. Ce nouveau chapitre reste à écrire...

... une autre s'ouvre avec l'ouverture prochaine d'un salon de coiffure, rue de la Corderie
Tél 06 86 77 13 51



Pleins feux sur :

Décisions du Conseil municipal	2 et 3
Informations diverses	4 et 5
Vie Municipale et Associative	6 et 7
Agenda des manifestations	8

DERNIERES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

⇒ Décisions du 4 juillet 2018

- Le Conseil Municipal adopte les dénominations «Rue des pommiers» pour la voie principale partant de la rue de la corderie et desservant les lots du lotissement les plus au nord et «impasse des poiriers» pour la voie sans issue partant de la rue des pommiers dans le but de desservir les lots du lotissement cadastrés ZC 308, ZC 309, ZC 310 et ZC 311-ZC332-ZC336;
- La Poste réalisera un diagnostic pour le compte de la commune contre une rémunération de 2 400 euros HT dans le cadre des travaux d'installation de la fibre optique (cf voir page 3);

Commission voirie 18/06 :

- Suite aux orages des dernières semaines, un problème d'évacuation des eaux pluviales a été constaté rue de la Haute Salle. La commission s'est rendue sur place, plusieurs entreprises ont été sollicitées dans le cadre du programme de travaux afin d'obtenir un devis pour la pose de 4 grilles avaloirs et traversées de route.
- Intersection rue de la Fosse des moulins – rue de la Fosse de l'écu : une installation sera mise en place afin de protéger le mur qui fait l'angle.

⇒ Décisions du 31 juillet

- Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association : Comité des Fêtes;
- Avancement de grade pour l'emploi de secrétaire de mairie qui devient un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe à compter du 30 octobre 2018;
- Création d'un emploi non permanent pour la surveillance interclasses pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019 inclus. Ce recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C permettra d'assurer les fonctions d'agent de surveillance lors de la pause méridienne à raison de 6h par semaine scolaire;
- Renouvellement du poste d'adjoint technique contractuel avec les fonctions d'ASEM du 31 août 2018 au 5 juillet 2019 inclus à raison de 27h40min par semaine d'école;

- Nomination des membres du comité de pilotage dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces Publics (PAVE) : Mmes Marie-Claude CADU, Ghislaine CHERAMY, Mina REIG, MM Nicolas BURON et Jean-Luc CADIOU.

Pour information, suite à la consultation lancée par la mairie, les prestations de nettoyage des locaux scolaires et de la mairie ont été confiées à la société ATMOS à compter de la rentrée scolaire 2018.

Afin de sécuriser l'intersection entre la Venelle des Eglises et la RD 39, les agents du Conseil Départemental se sont rendus sur place et ont préconisé l'installation d'un miroir sur site. S'agissant d'un terrain privé, un contact sera pris avec les propriétaires pour présenter le projet et établir une convention.

Un devis a été demandé à l'entreprise TPPL pour l'aménagement de pièges à eau dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, rue de la haute salle. Une seconde entreprise sera sollicitée afin d'obtenir un comparatif.

La commission voirie doit se réunir prochainement pour étudier divers points notamment le passage des engins agricoles sur les routes du lotissement « Les Neurayes » et la sécurisation de la RD7.

⇒ Décisions du 18 septembre

- Demande d'un fonds de concours à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) pour des travaux de réhabilitation de la toiture de l'école. Montant des travaux : 8 365 euros HT, montant du fonds de concours sollicité : 4 136 euros, autofinancement : 4 229 euros.
- Le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle ZH 172 située les Neurayes afin de réaliser un sentier piétonnier pour relier le groupe scolaire au City-stade ainsi que les parcelles AE 172 et AE 173 situées dans le bourg, à proximité de l'école.

La parcelle ZH 172 est située en zone Agricole et les parcelles AE 172 et AE 173 sont situées en zone Urbaine. La proposition de prix est fixée à 20 euros/m² pour les parcelles situées en zone U et 0,50 euros/m² pour celles situées en zone A.

⇒ Décisions du 23 octobre

- Le taux versé au comptable des Finances publiques au titre de l'indemnité de conseil est fixé à 50%, soit 202,89 euros brut.

Vall'Air d'Automne

- Modification de la Taxe d'aménagement qui passe de 2,5% au taux de 3,5% à compter du 1er janvier 2019. Les locaux à usage industriel et artisanal ainsi que les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400m² sont exonérés. Les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés à hauteur de 50% de leur surface.

La taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et aux opérations qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

- Maintien de la fourrière communale de Vallères.

Les animaux trouvés errants sur le territoire de la commune seront conduits dans le lieu de dépôt désigné par le maire. Le gestionnaire de la fourrière entame les démarches pour rechercher le propriétaire (tatouage, puce électronique, voie de presse). Les animaux seront restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais générés soit le montant journalier forfaitaire de fourrière de 60€, les divers actes du vétérinaire (consultation, identification...) selon le tarif en vigueur, ainsi que la prise en charge des frais conservatoires des animaux blessés sur la voie publique par une clinique vétérinaire. Un titre de recettes exécutoire sera émis à l'encontre du propriétaire de l'animal. En cas de non règlement, le propriétaire s'expose à une amende instituée par les textes du code rural.

Au bout de 8 jours francs ouvrés, tout animal non restitué à son propriétaire est considéré comme abandonné. Après avis d'un vétérinaire sanitaire, le Maire doit alors choisir entre l'euthanasie, la cession à une association de protection animale, une cession à titre onéreux en adoption, à un propriétaire.

Un registre numéroté sera ouvert afin de consigner la provenance des animaux présents dans la fourrière, la destination de ceux qui ont transité, toutes informations qui seraient utiles à la Direction départementales des Services Vétérinaires.

- Mise en place à compter du 1^{er} novembre 2018 d'une caution pour le ménage dans le cas où la salle ne serait pas restituée dans un état propre (sol, surfaces de la cuisine, électroménager, tables, chaises...).

La caution sera exigée avant la location au moment de l'état des lieux d'entrée.

Le montant forfaitaire est de 100€.

Il est rappelé que la caution de 305€ instituée pour les dommages éventuels occasionnés par les locataires est maintenue.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

L'adresse est une donnée utile aux citoyens, aux collectivités locales et aux acteurs économiques d'un territoire. Elle permet d'assurer la qualité de la distribution du courrier et des colis, les services à domicile, l'accès rapide des secours, la précision des appareils de géo positionnement ou encore le **déploiement de la fibre optique**.

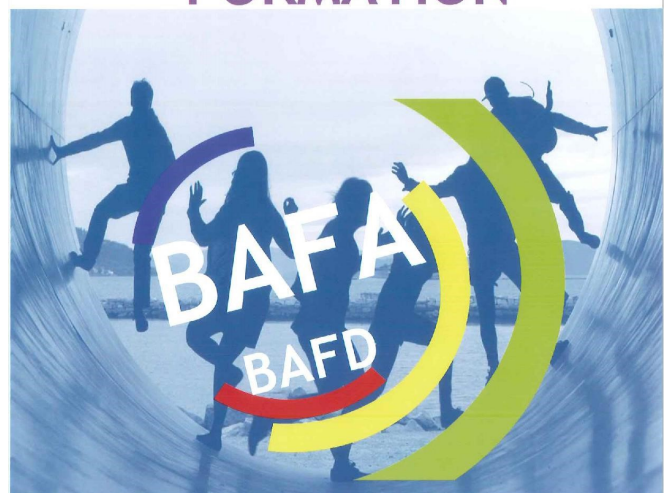
Le développement des usages du numérique, en particulier de la fibre optique (la date prévisionnelle des travaux pour le déploiement sur Vallères est 2019) se fait à partir de nœuds de raccordement et de sous-répartiteurs dont les périmètres de desserte ne tiennent pas compte des limites communales. Il suppose un adressage complet et fiable de l'ensemble des points raccordables (maisons, entreprises...).

La numérotation et la dénomination des voies sont des compétences communales.

La poste accompagne les collectivités dans leur démarche d'amélioration de la qualité de l'adresse, à travers son offre d'aide à la dénomination et à la numérotation des voies. Elle propose un diagnostic de la qualité de l'adressage, dispense des conseils et assistera la collectivité dans la mise en place du projet. Elle produit une communication à destination des administrés. La correspondante du service de La Poste est venue présenter le dispositif aux élus du conseil municipal le 4 juillet 2018.

Un groupe de travail sera chargé du suivi du dossier.

FORMATION



Envie de devenir animateur ou animatrice
d'accueil collectif de mineurs ?



02 38 81 27 37

info.centre@famillerurales.org

www.ma-formation-bafa.fr



LE SIEIL : L'ÉNERGIE À VOTRE SERVICE

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

En 2018 le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électriques, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 40 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun.

Pour mieux refléter ses activités, le SIEIL a changé d'identité graphique en 2018. Le nouveau logo traduit bien les notions de maillage, de réseaux et d'interconnexions.

En 2018 le SIEIL est allé plus loin dans l'accompagnement des collectivités dans leur transition énergétique en créant EneR Centre-Val de Loire. Précédemment connu sous le nom d'EnerSIEIL, cette société portera les projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité dans toute la Région Centre-Val de Loire, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires.

Le SIEIL a fini le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 428 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement, à un coût raisonnable. Depuis l'été 2018 cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat intercommunal de distribution d'énergie de Loir-et-Cher (SIDELC).



Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019

Selon les secteurs, les particuliers auront à disposition **soit un bac individuel** pour un foyer unique (bac pour les ordures ménagères et sacs jaunes pour le tri) **ou bacs collectifs** pour plusieurs foyers (bac pour les ordures ménagères et bac pour le tri). La mairie procédera **uniquement** à la distribution des sacs jaunes, il n'y aura plus de distribution de sacs noirs. Le SMICTOM a déjà communiqué sur le sujet par l'envoi d'un courrier. Un porte à porte doit également être réalisé. Une vingtaine de points de regroupement est prévu sur la commune.

RENCONTRES ET VOUS !
ICI*2038

Les samedis, de 9h30 à 12h

- DOUÉ-LA-FONTAINE, salle du Petit Anjou, 17 novembre
- BENAIS, salle des fêtes, 17 novembre
- CHACÉ, salle de la mairie, 24 novembre
- AZAY-LE-RIDEAU, salle Claudel – ZA la Loge, 24 novembre
- BEAUFORT-EN-ANJOU, salle Plantagenêts, 1 décembre
- PANZOUT, le cube – salle communautaire, 1 décembre
- CHÈNEHUTTE, salle des loisirs, 8 décembre
- ASSAY, salle des fêtes, 8 décembre
- CHINON, salle Olivier Debré, 15 décembre
- BRAIN-SUR-ALLONNES, salle des loisirs, 15 décembre

PRENEZ LA PAROLE ET CONTRIBUEZ AU PROJET DU PARC, D'AUJOURD'HUI À 2038

Votre commune fait partie du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Dans 20 ans, qu'en sera-t-il de la nature, des paysages, de l'agriculture, de l'économie, de l'énergie, de l'habitat... ?

Pour participer, pas besoin de s'inscrire !

Suivez l'avancée du projet, retrouvez les paroles d'habitants et infos sur : www.ici2038.fr
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
02 41 53 66 00 • www.parc-loire-anjou-touraine.fr

RÉGLEMENTATION APICULTURE

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 37 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

GDS Centre, 4, rue Robert Mallet Stevens, 36018 CHATEAUROUX – 02 54 08 13 80

contact@gdscentre.fr

GDS 37, 38, rue Augustin Fresnel BP 50139, 37171 Chambray-les-Tours Cedex – 02 47 48 37 58

gds@cda37.fr

10^{ème} édition
Rock à PAR
3 Concerts Tremplins + FINALE
Concerts tremplin
VENDREDI 16 NOVEMBRE
BAR LE FIL ROUGE
À VILLAINES LES ROCHERS
ENTRÉE GRATUITE
A PARTIR DE 20H30
MITO
SOMETHING IN THE WAY
Renseignements : 02 47 34 29 00
contact@tourainevalleedelindre.fr

RENTRÉE SCOLAIRE : LES EFFECTIFS SONT EN LÉGÈRE BAISSÉ

Ils s'établissaient à 149 élèves en 2017, ils s'élèvent à 145 pour la rentrée 2018 et se répartissent ainsi :

Classe	Enseignant	Nombre d'enfants
PS/GS	Mme BOULARD/Mr GUERIN	23
MS	Mme MOQUETTE	25
GS/CE1	Mme CHAMPIGNY	22
CP	Mme LAUZE	25
CE1/CE2	Mme VANLERBERGHE	22
CM1/CM2	Mme DUMONT	28

Des arrivées devraient intervenir à la rentrée 2019 avec la construction du lotissement « Les Pleins vents ». La municipalité souhaite la bienvenue aux 3 nouvelles enseignantes, Mmes Champigny, Vanlerberghe et Dumont. Elle adresse également ses félicitations à Mme Emmanuelle Boulard qui est nommée officiellement sur le poste de Directrice de l'école.

PROBLEMES DE STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE L'ECOLE

Bien que des places de parking existent à proximité de l'école (derrière l'épicerie, face à la mairie), les stationnements gênants sont récurrents sur le parking dédié. Les élus également parents d'élèves sont fréquemment amenés à intervenir pour rappeler les consignes de sécurité et inviter au respect des conditions de circulation et de stationnement. Aussi, des solutions sont envisagées notamment le recours à la gendarmerie et l'apposition d'un autocollant dissuasif sur le pare-brise des véhicules gênants.

HALLOWEEN A TOUJOURS LA COTE

Samedi 27 octobre, l'APE a mis des airs d'Halloween dans les rues de VALLERES. Un atelier de maquillage et de coloriage a permis aux enfants de rentrer dans les couleurs de cette fête.



Une cinquantaine de fantômes, diables et autres vampires... sont partis dans les rues avec l'intention de faire peur aux habitants, s'ils ne donnaient pas de bonbons.

La population avait joué le jeu en ornant leur portail de rubalise distribuée plus tôt dans la semaine.

Les monstres sont revenus à la salle polyvalente afin d'assister au tirage au sort du concours de la citrouille la plus effrayante.

Tous les participants ont pu recevoir un lot.

L'APE vous remercie pour votre participation, votre générosité et votre bonne humeur.

Venez nous retrouver sur notre page Facebook.

L'équipe de l'APE



INFORMATIONS RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS PARENTS

Les animatrices du RAMEP se chargent de recevoir les familles afin de les diriger vers les assistants maternels en leur donnant la liste des personnes agréées mise à jour par leur soin. Elles ont également pour mission de les accompagner dans leurs démarches administratives notamment l'établissement du contrat de travail, communiquer sur les droits et obligations des employeurs, l'accueil des enfants etc...

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

RAMEP Secteur **CHEILLÉ** Pôle social
20, bis rue de Chinon, 37190 CHEILLÉ 02 47 45 94 22
catherine.debie@tourainevalleedelindre.fr

INFOS SUR LES ASSOCIATIONS

L'association Val' Dance assure dans la salle polyvalente des cours de renforcement musculaire le lundi à partir de 18h30 ainsi que le mercredi de 18h00 à 18h45. Les cours de Zumba ont lieu le lundi à 19h10 et un cours de STEP a lieu le mercredi à partir de 18h45. Pour plus d'infos Tél 06 33 84 90 52

Créa Détente réunit les adeptes du scrapbooking et des loisirs créatifs, afin d'échanger, de créer, d'apprendre autour du scrapbooking, du cartonnage ou de la couture. Les réunions sont organisées deux fois par mois, le mardi et le vendredi à 19h30 en dehors des vacances.



Voici le programme de l'année :

9 et 20/11 : Cercle à broder

7 et 14/12 : mini vintage brushos

8/01 scrap libre ou colorisation tissu brushos pour création porte monnaie

25/01 couture : réalisation d'un porte-monnaie

01/02 : Scrap technique du cache avec post it et drawing gum+ brushos+distress oxide

22/02 et 12/03 : mini album embossage et aquarelle

29/03 techniques des fleurs foamiran

24/04 : cartonnage : rangement papier scrap 30x30

10/05 et 31/05 : atelier mixed media, gelli plate et oxide

14/06: scrap libre

26/06 : AG

N'hésitez pas à venir découvrir ces activités récréatives dans une ambiance sympathique !

LOTO DU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

Ils étaient nombreux (320) à participer au loto organisé le dimanche 4 novembre par le Comité des Fêtes, comme vous pouvez le constater sur la photo de la salle polyvalente ci-dessous.



L'Harmonie de Vallères a été créée en 1875 sous le nom de Fanfare; effectif 18 musiciens. C'est depuis 1995 que l'Harmonie prend le nom **d'Union Musicale**.

Elle est composée de musiciens amateurs de tous âges, mais aussi de musiciens des communes limitrophes.

Présidée par Michel Rouzé depuis 1993, l'Union Musicale est placée sous la Direction de Thierry Bertrand depuis 1994, suivi de Jean-Michel TRESSON qui prendra sa place en 2013.

En 2018, succédera Gérard LECLERC, l'effectif est de 15 musiciens dont 2 femmes.

L'Harmonie est toujours à la recherche de nouvelles recrues dans les différents pupitres qui la compose (flûtes, clarinettes, saxophones , trompettes, tubas, trombones et percussions).

Les répétitions ont lieu le lundi de 20h30 à 22h30 à la Salle Polyvalente.

Contacts: Michel Rouzé - 06 89 85 07 71.

Gérard Leclerc - 06 12 59 75 18.

Merci aux bénévoles des associations qui n'hésitent pas à transmettre à la mairie des informations sur leurs manifestations passées et à venir. Ils contribuent ainsi par leur diffusion au travers du bulletin et du site internet à informer les Vallérois de l'activité festive de leur village.



Calendrier des messes

Novembre : pas de messe

Décembre : Samedi 1^{er} à 18h30

Janvier 2019 : pas de messe

Février : Dimanche 3 à 10h00
St Vincent

Mars : pas de messe

Avril : Samedi 6 à 18h30

Mai : Samedi 11 à 18h30

Juin : Mercredi 16 à 18h30

La municipalité tient à remercier les personnes qui se sont portées volontaires à l'entretien et au nettoyage de l'église.

Vall'Air d'Automne

TOURNOI DE PETANQUE



Encore une grande réussite pour ce tournoi d'automne de pétanque qui a accueilli près de 36 participants en ce samedi 6 octobre 2018.

Le beau temps était de la partie cette fois encore, pour nous accompagner en cet après-midi de bonne humeur et de convivialité qui est typique de l'association Val'R Loisirs.

Nous vous donnons rendez-vous pour le tournoi du **4 mai 2019**.

Les personnes qui seraient intéressées par la pétanque, notre session se déroule tous les jeudis après-midi au terrain de pétanque au city stade de Vallères, pour tous renseignements contacter :

Odette HEURTAULT

La Présidente de l'Association Val'R Loisirs

Tel : 06 67 79 04 85

Valr-loisirs37@orange.fr

TRAVAUX SANITAIRES ÉCOLE MATERNELLE

Les agents techniques ont réalisé pendant les vacances d'été des travaux de réfection des sanitaires de l'école maternelle. Ces travaux ont consisté à repeindre les murs, la tuyauterie et poser de la faïence.



Une randonnée est organisée le 24 novembre par **Mon Assoc' de la Gib'** en partenariat avec l'arboriculteur **Vincent FOUCAULT**. Le départ s'effectuera à **la Giberdière** à partir de 13h30 et un marché d'automne accueillera les participants.

Les gains du parcours **ANDRÉA** seront reversés à sa famille afin de les aider à financer un équipement leur permettant de charger son fauteuil roulant dans leur véhicule.

Venez Nombreux !

VALLÈRES RANDO D'AUTOMNE SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Réservation conseillée

6€ Parcours au profit d'ANDRÉA 

5€ Marche / Trail 10 Km

6€ VTT 41 Km

8€ VTT Famille 22 Km

Départ libre de 13h30 à 15h maxi

À la Giberdière
Vallères 37190



4^{ème} ÉDITION
Nouveau
Ravitaillement
campagnard à la cave
au coin du feu

À l'occasion d'un
Marché d'Automne
Chez



Pour aider Andréa, une urne sera mise à disposition à l'arrivée merci pour elle

À l'arrivée
Jus de pomme et dessert
offert
Restauration sur place
Buvette

Contact : 06 67 79 04 85

ACQUISITION D'UN JEU POUR L'ÉCOLE

Les enfants de l'école maternelle ont eu l'agréable surprise de découvrir à la rentrée un nouveau jeu installé dans leur cour. Il permet de développer leur psychomotricité mais surtout de bien s'amuser ! Le coût de cet équipement s'élève à 8 500 euros.



Vall'Air d'Automne

NOS JOIES ...



Mila LEDOUX née le 9 juillet 2018;
Maëdy PELMAR-SULON née le 21 juillet
Alix BIDAULT LENOIR né le 2 septembre
Clélia BADILLER est née le 14 septembre

MARIAGES...



Mikaël LEGAL et Nathalie SELLIER, le 28 juillet
Florian BOTTREAU et Aurélie BEAL, le 04 août
La municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur !

NOS PEINES...

Simone CHAUSSEPIED le 26 juillet 2018

RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019

Selon les secteurs, les particuliers auront à disposition **soit un bac individuel** pour un foyer unique (bac pour les ordures ménagères et sacs jaunes pour le tri) ou **bacs collectifs** pour plusieurs foyers (bac pour les ordures ménagères et bac pour le tri). La mairie procédera **uniquement** à la distribution des sacs jaunes, il n'y aura plus de distribution de sacs noirs. Le SMICTOM a déjà communiqué sur le sujet par l'envoi d'un courrier. Un porte à porte doit également être réalisé. Une vingtaine de points de regroupement est prévu sur la commune.

COLIS DE NOEL AUX AINES



Les colis de Noël seront distribués le samedi 15 décembre.
Au cas où vous ne seriez pas disponibles, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 02 47 45 45 44.

JUDO CLUB RIDELLOIS

Le Judo Club Ridellois a repris ses activités en septembre. Les cours sont ouverts à tous à partir de 4 ans et 2 séances de découverte gratuites sont offertes. Il propose également des cours de Taïso (gymnastique douce) pour les adultes. Tous les renseignements pratiques sont disponibles sur le site : www.jcridellois.net

REVISION DES LISTES ELECTORALES ANNEE 2019

Suite à la réforme de la gestion des listes électorales, la date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai est le 31 mars 2019.

AGENDA des MANIFESTATIONS

11 novembre : cérémonie commémorative. Le rassemblement est prévu à 10h15 sur la place du cimetière.

14 au 16 novembre : exposition dans la salle polyvalente sur le centenaire de la 1ère Guerre Mondiale.

16 novembre : spectacle gratuit « Lettres entre chien et loup » à la salle polyvalente à 20h30

18 novembre : bourse puériculture organisée dans la salle polyvalente par l'APE.

24 novembre : randonnée et marché d'automne organisés par Mon Asso de la Gib'. Départ à partir de 13h30 de la Giberdière chez l'arboriculteur Vincent FOUCAULT.

Tél association : 06 67 79 04 85.

11 janvier 2019 : vœux du Maire à la salle polyvalente à 19h00

Mairie de Vallères
1 place de la Mairie
37190 VALLERES
TEL. : 02 47 45 45 44
FAX : 02 47 45 48 47

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00
SUR RENDEZ-VOUS

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mardi – Mercredi – Jeudi
de 14h00 à 17h00
Mercredi – vendredi – samedi
de 9h00 à 12h00

Horaires de l'Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45
Le samedi de 9h00 à 12h00
Fermeture le mercredi



COMITE DE REDACTION

CHRISTEL DUCLOS
Ghislaine CHERAMY
et l'équipe municipale

PHOTOS

DIDIER DOUCHET